

LA VIE ECONOMIQUE

- [84.000 manifestants dans les rues, les "gilets jaunes" restent mobilisés](#)
- [Grand débat national : les dix principales doléances des Français ruraux](#)
- [Qui sont les cinq « garants » du débat national ?](#)
- [Quelles sont les dix PME françaises les plus performantes ?](#)
- [Malgré les "gilets jaunes", la France n'a jamais attiré autant de touristes](#)
- [Pour le CAC 40, les bénéficiaires augmentent et les impôts diminuent](#)
- [Retraites complémentaires : le coup de poker de la CFDT](#)
- [Dos au mur, les sociétés d'autoroute font un geste sur les péages](#)
- [Le Parlement britannique rejette à une écrasante majorité l'accord de Brexit](#)
- [La France déclenche son plan d'urgence en prévision d'un Brexit dur](#)
- [L'UE serait prête à reporter à 2020 la date du Brexit](#)
- [Dépenses publiques et CICE: ces scénarios qui pourraient inspirer l'exécutif](#)
- [Selon Oxfam, les vingt-six plus riches détiennent autant d'argent que la moitié de l'humanité](#)

COTISATIONS SECURITE SOCIALE

- [400 généralistes salariés ou mixtes dans les déserts : premiers recrutements d'ici à fin mars](#)
- [Les étudiants et les Français sans mutuelle de plus en plus nombreux](#)

FISCALITE

- [Bruno Le Maire annonce un projet de loi pour taxer les GAFAs en février](#)
- [Primes en liquide : Claude Guéant définitivement condamné à un an de prison ferme](#)

LA VIE DES ENTREPRISES

- [Nokia veut de nouveau réduire ses effectifs en France](#)
- [Renault : l'Etat demande la désignation d'un successeur à Carlos Ghosn](#)

- [Le gouvernement injecte 2 milliards de plus dans le Rafale](#)
- [Renault double PSA avec des ventes plus équilibrées dans le monde](#)

Qu'est-ce que Le.Crible ?

Le.Crible se propose de trier, dans l'actualité économique, politique, législative et réglementaire, toute information utile, directe et indirecte, en relation avec le recouvrement des cotisations de Sécurité sociale.

Outre le suivi de l'actualité, on trouvera dans Le.Crible les projets de textes en débat. Le but étant de pouvoir se forger une opinion en se fondant sur ces projets, sur les commentaires qu'ils suscitent dans toute leur diversité, dans la presse écrite, télévisée, les journaux en ligne, etc.

Une bibliographie est également proposée, qui signale les différentes sorties de livres, là aussi dans un large éventail, sans esprit partisan.

Chaque sujet est systématiquement accompagné d'un lien Internet vers l'article source. Si ce lien est un plus, les sujets sont cependant rédigés de façon à pouvoir être lus sans que le lecteur soit obligé de se référer à la source.

L'équipe de rédaction étant de taille modeste, la couverture de l'actualité ne sera pas exhaustive. Et la formule sera peaufinée au fil des parutions et des réactions des lecteurs qui se manifesteront auprès du mail suivant : eric.tessier@urssaf.fr

LA VIE ECONOMIQUE

● 84.000 manifestants dans les rues, les "gilets jaunes" restent mobilisés

Le 19/01/19, quelques jours après le lancement du Grand débat national par le président Macron, les Gilets jaunes ont manifesté pour la dixième fois. D'après le ministère de l'Intérieur, ils étaient 84 000. C'est à Toulouse qu'ils étaient les plus nombreux (10 000 personnes), devant Paris et Bordeaux.

[https://www.nouvelobs.com/societe/social/20190119.OBS8772/84-000-manifestants-dans-les-rues-les-gilets-jaunes-restent-mobilises.html#xtor=-4-\[ObsTopsWE\]-20190120](https://www.nouvelobs.com/societe/social/20190119.OBS8772/84-000-manifestants-dans-les-rues-les-gilets-jaunes-restent-mobilises.html#xtor=-4-[ObsTopsWE]-20190120)

(Source : www.nouvelobs.com du 20/01/2019, avec AFP)

● Grand débat national : les dix principales doléances des Français ruraux

Le 14/01/19, des dizaines de milliers de Français vivant dans des zones rurales ont pu commencer à s'exprimer dans des « cahiers de doléances » à disposition dans les mairies d'au moins 5 000 communes (de moins de 3 500 habitants en général). L'Amrf (association des maires ruraux de France) a établi une synthèse des principales réponses. Qu'en ressort-il ?

01)- Une demande de « véritable justice sociale » pour 17,2 % des gens. En insistant sur le fait de « *pouvoir finir les fins de mois dignement* ». Sont demandées une hausse du pouvoir d'achat, une revalorisation du Smic et des retraites, une réduction des écarts de salaires. D'une manière générale, les Français qui se sont exprimés estiment que le coût de la vie est « *trop cher* ». Pointés du doigt : le coût de l'électricité, de l'eau, du gaz, de l'alimentation, des loyers, de la TVA... **Le rapport de l'Amrf** : « *Plus le temps passe, plus on s'approche de la conversion 1 franc = 1 euro. Lors du passage à l'euro la baguette était à 1,30 franc maintenant elle avoisine 1,20 euro* ».

02)- L'expression d'un sentiment d'injustice fiscale par 14,3 % des gens. Les idées fortes : il y a inégalité devant l'impôt et la lutte contre la fraude fiscale est « *inefficace* ». Les demandes : rétablissement de l'ISF (impôt de solidarité sur la fortune) et « *remettre à plat la progressivité de l'impôt* ». Sont également citée la taxation des PME et PMI, jugée comme une injustice fiscale. Surtout face aux Gafa (les géants d'Internet).

03)- Une demande de réorganisation politique et territoriale pour 14 % des gens. Les principales doléances : les privilèges des élus, un nombre trop élevés d'élus « *payés à ne rien faire* », une organisation territoriale « *sous l'égide des hauts fonctionnaires* ». Une demande : redonner « *le pouvoir à la commune* ».

04)- Le problème des taxes sur les carburants et celui de la limitation de vitesse à 80 km/h pour 9,4 %. Les demandes sont simples : suppression des taxes et de la limitation de vitesse à 80 km/h qui, selon le rapport, est « *une décision prise par des bureaucrates parisiens qui ne sortent pas du périphérique* ». Autres demandes : le développement des lignes ferroviaires secondaires, des transports publics en général et le développement de « *nouveaux modes de transports* » (covoiturage, mise à disposition de vélos, etc.).

05)- Le constat d'une déconnexion entre « les dirigeants politiques et le peuple » à 8,7 %. Les Français ruraux demandent que « *les élus [respectent] le peuple* » et critiquent le fait que « *les décisions viennent d'en haut, sans concertation* ». Il y a une demande forte d'être davantage consultés (par référendum entre autres). Sont aussi demandées : la prise en compte du vote blanc, l'introduction de la proportionnelle à l'Assemblée nationale.

06)- Le constat d'une injustice dans la transition écologique. Pour les ruraux, les efforts demandés au nom de la transition écologique « *impactent davantage les personnes non-aisées (coût d'un changement de voiture, coût d'un changement de mode de chauffage...) ou les personnes vivant dans les territoires ruraux (déplacements en voiture nécessaires)* ». Quelques propositions pour financer la transition : la « *création d'une taxe carbone pour les aliments provenant de plus de 1.000 km* », le développement des énergies alternatives (comme « *l'énergie hydraulique et marémotrice* »), une meilleure gestion des déchets (« *rétablir la consignation du verre* »).

[Retour au sommaire](#)

07)- Le travail davantage valorisé. Deux pistes ressortent : 01)- La notion de « *droit d'avoir un travail* » ; 02)- Une plus grande valorisation du travail par rapport au chômage (« *avoir*

intérêt à travailler plutôt que de recevoir des aides »). Un sujet revient également ; celui de « remettre de l'humanité dans le travail [et] au centre des préoccupations économiques ». De leur côté, les artisans, commerçants et professions libérales souhaitent être mieux accompagnés et veulent bénéficier des « mêmes droits que les salariés » (chômage, retraite).

08)- La place des étrangers dans l'Hexagone. Il est demandé par certains contributeurs que des moyens soient mis en place pour maîtriser l'immigration (suppression du droit du sol) ; certains considèrent que « l'assistance portée aux étrangers est plus importante que celle accordée aux Français en difficulté ».

09)- La demande de maintien des services de proximité. Le rapport : « l'unanimité se fait autour de la nécessité et de l'urgence de maintenir des services de proximité et des services publics et de ses agents au plus près des citoyens ». Ainsi des services de soins (dans le cadre de la lutte contre la désertification médicale), les commerces de proximité, l'école et les autres services publics (transports ferroviaires notamment).

10)- La dénonciation du « mépris du pouvoir central envers les territoires ». Les ruraux se sentent abandonnés. Ils dénoncent « les mensonges de l'Etat envers la population [et le] mépris du pouvoir central envers les territoires ». Les demandes : qu'il y ait plus de considération pour les territoires, que le pouvoir soit « moins concentré à Paris », que l'Etat soit « réellement à l'écoute des difficultés ».

https://www.lesechos.fr/politique-societe/politique/0600511612248-grand-debat-national-les-dix-principales-doleances-des-francais-ruraux-2236170.php#xtor=EPR-7-%5Bmatinale%5D-20190115-%5BProv_%5D-1413980

→ La synthèse nationale « Doléances et propositions collectées par les maires ruraux de France, "la parole aux citoyens", les maires ont la clé », établie le 14/01/2019 par l'AMRF (association des maires ruraux de France), 32 pages :

<https://www.amrf.fr/wp-content/uploads/sites/46/2019/01/Synth%C3%A8se-Globale-V2.pdf>

(Sources : www.lesechos.fr du 15/01/2019, www.amrf.fr du 14/01/2019)

● Qui sont les cinq « garants » du débat national ?

Le gouvernement a nommé les cinq personnes qui composeront le Collège des garants et observateurs du grand débat national. Ils ont été désignés par diverses institutions. Il s'agit de **Jean-Paul Bailly** (considéré comme un spécialiste du dialogue social, désigné par le gouvernement), **Isabelle Falque-Pierrotin** (présidente de la CNIL, commission nationale de l'informatique et des libertés, désignée par le gouvernement), **Guy Canivet** (« un grand serviteur de l'Etat », désigné par le président de l'Assemblée nationale), **Pascal Perrineau** (politologue, professeur des universités et directeur du Centre de recherches politiques de Sciences-Po Paris de 1991 à 2013, désigné par le président du Sénat), **Nadia Bellaoui** (présidente du Mouvement associatif, qui représente 60 000 associations, désignée par le président du CESE, conseil économique, social et environnemental). Leur première réunion a eu lieu le 18/01/19 à Matignon.

https://www.la-croix.com/France/Politique/sont-cinq-garants-grand-debat-national-2019-01-18-1200996387?utm_source=Newsletter&utm_medium=email&utm_content=20190119&utm_campaign=NEWSLETTER_CRX_JOUR_EDITO&PMID=982216b4f41c9a8c5daffde3866b2aed&_open=eyJndWlkljoOTgyMjE2YjRmNDFjOWE4YzVhZWZmZGUzODY2YjJhZWQifQ%3D%3D

(Source : www.la-croix.com du 18/01/2019, Laurent de Boissieu, Anaïs Brosseau, Denis Peiron, Flore Thomasset, Michel Waintrop)

[Retour au sommaire](#)

● Quelles sont les dix PME françaises les plus performantes ?

Selon les chiffres de l'**Insee**, la France comprend en 2017 139 500 PME, qui emploient 3,8 millions de personnes. Elles réalisent près de 16 % du chiffre d'affaires à l'exportation pour l'ensemble des entreprises françaises. **Manageo** a établi un classement des 100 meilleures PME de l'Hexagone. Sur ces 100 entreprises, 27 sont des entreprises du commerce, 16 de l'industrie manufacturière, 12 de la construction. La moitié des 100 entreprises les plus performantes sont situées en Île-de-France. La première est **Bofinger** (Hauts-de-Seine, avec 9,3 millions d'euros de résultat net de 2016 à 2017) ; elle est spécialisée dans l'hébergement et la restauration. Viennent ensuite Strategie Elaboration Ingenierie (2^{ème}

place, 6,4 millions d'euros), Germway Assets (4,3 millions d'euros). Au-delà du phénomène de l'Île-de-France, la répartition dans les régions est plus homogène, « *variant [...] entre 10 et 16 %* ».

<http://www.lefigaro.fr/societes/2019/01/17/20005-20190117ARTFIG00007-quelles-sont-les-10-pme-les-plus-performantes-du-pays.php>

(Source : www.lefigaro.fr du 17/01/2019, Claudia Cohen)

● **Malgré les "gilets jaunes", la France n'a jamais attiré autant de touristes**

Le 17/01/19, **Jean-Baptiste Lemoyne**, secrétaire d'Etat chargé du tourisme au quai d'Orsay, a annoncé que la France allait « *vers une nouvelle année record, en dépit des événements de décembre liés aux "gilets jaunes" et à l'attentat de Strasbourg* ». Pour M. Lemoyne, la France reste attractive. Le nombre de touristes devrait avoisiner les 90 millions de visiteurs internationaux (contre 87 millions en 2017). Ce sera un nouveau record. Pour rappel, l'objectif que s'est fixé le gouvernement est d'atteindre le chiffre de 100 millions de touristes étrangers en 2020. **M. Lemoyne** : « *Si les événements de fin d'année (mouvement des "gilets jaunes" et attentat de Strasbourg) ont ralenti la croissance et provoqué quelques annulations, les premiers indicateurs ne montrent pas de fort décrochage tout en incitant à la vigilance* ». D'où viennent les touristes ? A 80 % d'Europe. S'il n'y a pas eu de baisse importante chez ces derniers, ce sont les longs courriers asiatiques qui ont connu le plus d'annulations. La raison étant que ces pays « *marquent toujours une sensibilité accrue au risque sécuritaire* ». Les tour-opérateurs ont fait part de leur optimisme pour 2019, « *si les mouvements sociaux ne se poursuivent pas* » précise le quai d'Orsay.

<https://www.tourhebd.com/actualites/economie/malgre-les-gilets-jaunes-la-france-na-jamais-attire-autant-de-touristes-513076.php>

(Source : www.tourhebd.com du 17/01/2019, Céline Perronnet)

● **Pour le CAC 40, les bénéfiques augmentent et les impôts diminuent**

Le 20/01/19, **Attac** a publié un rapport intitulé « *Les grandes entreprises françaises, un impact désastreux pour la société et la planète* ». Trois sujets sont analysés dans ce rapport : Bilan social, bilan climatique, bilan fiscal. Pour Attac, entre 2010 et 2017, **les impôts** des entreprises du CAC 40 ont diminué (- 6,4 % en valeur absolue) alors que les bénéfiques cumulés augmentaient (+ 10 %) et que les dividendes versés aux actionnaires étaient aussi en hausse (+ 44 % en valeur absolue). **Attac** : « *2018 a été une année record en termes de montant des dividendes versés aux actionnaires par les entreprises du CAC 40, avec un total de 57,4 milliards d'euros* ». Concernant **les salaires**, Attac indique que les PDG du CAC 40 gagnent en moyenne 257 fois le SMIC par an et 119 fois plus que la moyenne de la rémunération de leurs salariés. Autre sujet : **les paradis fiscaux**. Toujours d'après Attac, en 2017, 40 entreprises françaises ont déclaré « *plus de 16 000 filiales dont 15 % étaient installées dans des territoires identifiés comme des "paradis fiscaux et judiciaires"* ». Attac note que « *non seulement les entreprises dont l'Etat est actionnaire donnent la priorité au versement de dividendes, mais elles sont également parmi les plus actives en matière d'évitement fiscal* ». En ce qui concerne **l'environnement**, par rapport à 2016, les émissions des gaz à effet de serre des entreprises du CAC 40 ont connu une hausse en 2017 (+ 5 %). En conclusion, Attac fait trois propositions : **01)**- Plafonner les écarts de rémunération dans les entreprises, par exemple de 1 à 10 ; **02)**- Remplacer le marché carbone européen par une « *fiscalité carbone réellement dissuasive* » ; **03)**- Rendre obligatoire un "reporting public" « *des avoirs détenus dans les grandes entreprises, notamment dans les paradis fiscaux, et une taxation selon la législation française* ».

[https://www.nouvelobs.com/economie/20190120.OBS8792/pour-le-cac-40-les-benefices-augmentent-et-les-impots-diminuent.html#xtor=EPR-1-\[ObsActu8h\]-20190121](https://www.nouvelobs.com/economie/20190120.OBS8792/pour-le-cac-40-les-benefices-augmentent-et-les-impots-diminuent.html#xtor=EPR-1-[ObsActu8h]-20190121)

→ **Le rapport d'Attac (13 pages) :**

https://france.attac.org/IMG/pdf/les_grandes_entreprises_francaises_un_impact_desastreux_pour_la_societe_et_la_planete-a4-doubles.pdf

(Sources : www.nouvelobs.com du 21/01/2019, A.R., <https://france.attac.org>)

[Retour au sommaire](#)

● Retraites complémentaires : le coup de poker de la CFDT

Alors qu'il vient d'être mis en vigueur en janvier par l'Agirc-Arrco, le malus dont le but est de retarder les départs en retraite est remis en cause par **la CFDT** (qui est pourtant signataire de l'accord). Qu'est-ce que ce malus ? Pour les salariés du privé, une décote pendant trois ans de 10 % sur la pension complémentaire (« *coefficient de solidarité* ») partant « *avant l'âge du taux plein plus un an* ». La question sera à l'ordre du jour des négociations sur le pilotage stratégique de l'Agirc-Arrco qui s'ouvriront le 31/01/19. Pourquoi ce changement de position de la CFDT ? **Laurent Berger** : « *Dans l'accord de 2015, il était prévu un retour à meilleure fortune, lorsque les choses s'améliorent. Eh bien, ça s'est amélioré financièrement, donc on veut qu'avec le patronat, on en rediscute* ». L'amélioration dont parle M. Berger : en 2015, les mesures d'économies avaient comme objectif de ramener le déficit technique de l'Agirc-Arrco (hors résultats financiers) de plus de 8 milliards d'euros à 2,3 milliards en 2020. Or, à cet horizon, selon les prévisions actuelles, le déficit ne serait plus que de 200 millions. Le résultat net, lui, serait positif dès 2019, « *grâce au produit financier du placement d'une partie des réserves (62,5 milliards d'euros fin 2017)* ». **Frédéric Sève**, négociateur retraite de la CFDT : « *Nous avons deux ans d'avance sur le calendrier ; il y a donc du grain à moudre* ». **Le Medef** considère que le sujet des coefficients de solidarité n'est pas négociable. Il serait même plutôt enclin à demander une hausse du malus, qui passerait de 10 % à 15 %, voire 20 %. La raison : un souci d'efficacité. **Le Medef** : « *Respectons l'accord signé par tous. C'est une question de loyauté. [...] Les indicateurs sur la conjoncture ne nous invitent pas à pécher par optimisme [et] on n'a pas assez de recul pour évaluer une mesure qui n'a que 15 jours* ». Avant de préciser qu'il entendait attendre la clause de revoyure prévue en 2021. **M. Sève** : « *On pourrait décider d'un coup de pouce aux pensions, car dans cette négociation, tous les paramètres sont ajustables* ». Les pensions complémentaires ont été quasi-gelées pendant six ans et les cotisations viennent d'augmenter, commente le journal **Les Echos**, qui conclut : « *A l'inverse, le malus et le bonus qui va avec ne devraient pas produire les 500 millions d'économies prévues en 2020, considèrent les gestionnaires du régime : vu la proportion d'assurés exonérés d'office et les 13 % qui surcotent déjà, les économies seront faibles* ».

https://www.lesechos.fr/economie-france/social/0600526116250-retraites-complementaires-le-coup-de-poker-de-la-cfdt-2237050.php#xtor=EPR-7-%5Bmatinale%5D-20190117-%5BProv_popup_unknown_art3%5D-1990916

(Source : www.lesechos.fr du 17/01/2019, Solveig Godeluck)

● Dos au mur, les sociétés d'autoroute font un geste sur les péages

Le 17/01/19, les sociétés d'autoroute ont indiqué qu'elles allaient appliquer une réduction de 30 % pour les automobilistes qui font au moins dix allers-retours par mois. Le but : « *faire passer* » l'augmentation générale des péages (de 1,8 % à 1,9 % en moyenne) au 01/02/19. **Jean-Claude Lagron**, président de l'association A10 gratuite : « *Pour les usagers des tronçons d'autoroutes qui se trouvent à la périphérie des grandes métropoles, cela ne va toucher qu'une petite partie de personnes. Bon nombre de ces tronçons ont déjà des tarifs préférentiels et des abonnements. Ça ne touchera sans doute pas une population aussi importante que ce qu'annonce le ministère* ». Le ministère des Transports qui annonce que près d'un million d'usagers devrait être concerné. Pour rappel, l'Association des sociétés françaises d'autoroutes (ASFA) comptait, en 2017, 7,6 millions d'abonnés. **Les conditions** pour bénéficier de cette réduction, qui privilégie les trajets domicile-travail : payer 2,50 euros de frais de gestion des nouveaux dossiers, effectuer des trajets de plus de 30 kms par jour. La réduction serait, d'après le ministère, de 6 euros par jour.

[https://www.challenges.fr/entreprise/autoroutes-doutes-sur-les-tarifs-preferentiels-proposes_637405#xtor=EPR-2-\[ChaActu18h\]-20190118](https://www.challenges.fr/entreprise/autoroutes-doutes-sur-les-tarifs-preferentiels-proposes_637405#xtor=EPR-2-[ChaActu18h]-20190118)

(Source : www.challenges.fr du 18/01/2019, Pauline Damour)

[Retour au sommaire](#)

● Le Parlement britannique rejette à une écrasante majorité l'accord de Brexit

Le 15/01/19, la Chambre des communes britannique a rejeté l'accord de Brexit qu'avait négocié la première ministre Theresa May. Le vote : 432 contre, 202 pour.

https://www.la-croix.com/Monde/Europe/Le-Parlement-britannique-rejette-ecrasante-majorite-laccord-Brexit-2019-01-15-1200995699?utm_source=Newsletter&utm_medium=e-mail&utm_content=20190116&utm_campaign=NEWSLETTER_CRX_JOUR_EDITO&PMID=982216b4f41c9a8c5daffde3866b2aed&_ope=eyJndWlkiOjOTgyMjE2YjRmNDFjOWE4YzVhYjZmZGUzODY2YjJhZWQifQ%3D%3D

(Source : www.la-croix.com du 15/01/2019, Tristan de Bourbon)

● La France déclenche son plan d'urgence en prévision d'un Brexit dur

Le 17/01/19, **Edouard Philippe**, premier ministre, a annoncé que la France déclençait son plan d'urgence en cas de Brexit dur, c'est-à-dire sans accord. Pour lui, cette éventualité est « *de moins en moins improbable* », suite au rejet de l'accord négocié avec Mme May, première ministre britannique. Ainsi, dans les trois semaines qui viennent, cinq ordonnances seront adoptées. 50 millions d'euros seront également investis dans les ports et les aéroports, car ce sont « *les lieux les plus concernés par les modifications à apporter compte tenu du Brexit dur* ». Des embauches vont avoir lieu dans les semaines qui viennent, 600 embauches concernant des douaniers, des vétérinaires et des agents de l'Etat. **M. Philippe** a indiqué enfin que des mesures allaient être prises courant février pour défendre les intérêts des pêcheurs français. La profession risquant d'être le secteur « *susceptible d'être le plus durement impacté par cette sortie sans accord à laquelle les Britanniques ont l'air décidés de se diriger* ».

[https://www.challenges.fr/monde/europe/la-france-declenche-son-plan-en-prevision-d-un-brexit-dur_637026#xtor=EPR-3-\[ChaDerMin\]-20190117](https://www.challenges.fr/monde/europe/la-france-declenche-son-plan-en-prevision-d-un-brexit-dur_637026#xtor=EPR-3-[ChaDerMin]-20190117)

(Source : www.challenges.fr du 17/01/2019)

● L'UE serait prête à reporter à 2020 la date du Brexit

Le 17/01/19, le journal britannique le **Times**, a écrit que l'Union européenne serait prête à accorder un délai sur le Brexit. La France et l'Allemagne y seraient favorables. Le Brexit est initialement prévu pour le 29/03/19. Il pourrait être reporté à 2020.

[https://www.challenges.fr/monde/europe/l-ue-serait-prete-a-reporter-a-2020-la-date-du-brexit_636929#xtor=EPR-1-\[ChaActu10h\]-20190117](https://www.challenges.fr/monde/europe/l-ue-serait-prete-a-reporter-a-2020-la-date-du-brexit_636929#xtor=EPR-1-[ChaActu10h]-20190117)

(Source : www.challenges.fr du 17/01/2019, avec Reuters)

[Retour au sommaire](#)

● Dépenses publiques et CICE: ces scénarios qui pourraient inspirer l'exécutif

Viennent de paraître deux notes publiées par des organismes proches de Maignon, **France Stratégie** et **CAE** (conseil d'analyse économique). Le but de ces notes : donner des pistes au gouvernement « *pour ne pas (trop) aggraver le déficit public et la dette française* ». **France Stratégie** avance trois pistes pour réaliser des économies pour trois points de PIB (produit intérieur brut). France Stratégie tient à préciser, en introduction, que « *les scénarios bâtis [...] ne doivent pas être interprétés comme des scénarios "souhaitables" ni comme des recommandations. Ils ont une vocation illustrative* ». **1^{er} scénario** : Il faudrait toucher aux dépenses sociales et aux dépenses militaires. Pour les autres postes, il conviendrait de revenir aux canons européens. **France Stratégie** : « *L'effort supplémentaire à consentir ramènerait les dépenses de soutien à l'économie (investissement, subventions et transferts), les dépenses d'administration générale et les dépenses de loisirs et de culture en dessous de la moyenne des pays européens* ». Pour les auteurs du rapport, il s'agirait d'un exercice « *peu réaliste* ». **2^{ème} scénario** : Il faudrait contenir la croissance des dépenses sociales et, parallèlement, modérer les investissements consentis sur l'investissement local. Il faudrait toucher aux dépenses de santé marchande, sans se contenter d'une simple maîtrise : « *il faudrait en passer par une part de déremboursements ou de baisse de la prise en charge de soins par la Sécurité sociale* ». Un scénario qui, bien que difficile à « *assumer politiquement* », permettrait des investissements dans l'éducation, la défense, la police et la justice. **3^{ème} scénario** : Un chemin « *plus équilibré* » : « *une baisse plus modérée et sans doute plus réaliste du poids des dépenses de santé [qui passerait par] une restructuration globale [du] système de soins, [une hausse du poids des dépenses d'éducation et de défense et une stabilisation de celui de l'investissement public]* ». Le gouvernement pourrait contenir la dépense publique dans les prestations sociales (retraite et accueil et aide aux personnes, par exemple). **France Stratégie** : « *Les décisions prises [par le gouvernement]*

de désindexer partiellement les retraites en 2019 et 2020, de même que la volonté de mieux maîtriser les dépenses d'assurance-chômage [vont dans ce sens] ». Avant de conclure qu'il faudrait aussi « en rabattre » sur les aides diverses à l'économie marchande. Une piste dans laquelle le gouvernement ne semble pas prêt à s'engager (pour 2019), notamment par rapport à la transformation du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) en baisse durable de cotisations patronales. **Le CAE**, de son côté, recommande de concentrer entre autres les baisses du coût du travail sur les bas salaires, proposant de supprimer ces réductions de cotisations sociales « au-delà du seuil de 1,6 smic ». Selon les auteurs de la note, il faudrait supprimer toutes les charges au niveau du Smic : « [Selon leurs données traitées,] les baisses du coût du travail, lorsqu'elles ne se font pas sous la forme d'un crédit d'impôt et lorsqu'elles sont concentrées sur les bas salaires, ont bien un impact positif sur l'emploi [et peuvent] dans certaines conditions, aider la compétitivité des entreprises ». Ce qui ne serait pas le cas pour les salaires plus élevés (+ 1,6 Smic). Il faudrait donc, selon eux, « abandonner » les baisses de charges au-dessus de 2,5 Smic, « voire 1,6 Smic » pour le budget 2020.

https://www.liberation.fr/france/2019/01/19/depenses-publiques-et-cice-ces-scenarios-qui-pourraient-inspirer-l-executif_1703881?xtor=EPR-450206&utm_source=newsletter&utm_medium=email&utm_campaign=quot

→ France Stratégie : « Où réduire le poids de la dépense publique ? » (16 pages) :

<https://www.strategie.gouv.fr/sites/strategie.gouv.fr/files/atoms/files/fs-2019-na74-reduire-depenses-publiques-gouardo-lenqlart-janvier.pdf>

→ CAE (conseil d'analyse économique) : « Baisses des charges : stop en encore ? » par Yannick L'Horty, Philippe Martin, Thierry Mayer (12 pages)

<http://www.cae-eco.fr/IMG/pdf/cae-note049v4.pdf>

(Sources : www.liberation.fr du 19/01/2019, Lilian Alemagna, www.strategie.gouv.fr 2019, www.cae-eco.fr 2019)

● Selon Oxfam, les vingt-six plus riches détiennent autant d'argent que la moitié de l'humanité

Le 20/01/19, l'ONG **Oxfam** a publié son rapport annuel qui indique que la concentration des richesses s'est encore accentuée ; que la fortune des milliardaires a connu une hausse de 900 milliards de dollars en 2018, soit 2,5 milliards par jour, tandis que les revenus des plus pauvres baissaient de 11 %. Et que 26 milliardaires (contre 43 en 2017) tenaient, à eux seuls, autant d'argent dans leurs mains que la moitié la plus pauvre de l'humanité (3,8 milliards de personnes). **Winnie Byanyima**, directrice exécutive d'Oxfam International : « Le fossé qui s'agrandit entre les riches et les pauvres pénalise la lutte contre la pauvreté, fait du tort à l'économie et alimente la colère dans le monde ». Pour **Mme Byanyima**, les Etats « doivent s'assurer que les entreprises et les plus riches paient leur part d'impôts ». Pour ses calculs (qui sont contestés par certains économistes), Oxfam se fonde sur les données financières publiées par la revue Forbes et la banque Crédit suisse. L'homme le plus riche du monde est **Jeff Bezos** (Amazon) (98,5 milliards d'euros en 2018). **Oxfam** : « [1 % de sa fortune correspond au budget de santé de l'Ethiopie] ». Depuis la crise de 2008, le nombre de milliardaires a doublé. **Oxfam** : « Les riches bénéficient non seulement d'une fortune en pleine expansion, mais aussi des niveaux d'imposition les moins élevés depuis des décennies ». Avant d'ajouter que les gouvernements auraient intérêt à inverser la tendance car, ainsi, ils gagneraient alors suffisamment pour financer les services publics. Toujours d'après l'ONG, les plus riches dissimuleraient au fisc 7 600 milliards de dollars, ce qui entraînerait que, dans certains pays comme le Brésil ou le Royaume-Uni, « les 10 % les plus pauvres paient désormais des impôts plus élevés en proportion de leurs revenus que les plus riches ». La taxation des plus riches est désormais à l'ordre du jour dans certains Etats. Comme en France où les Gilets jaunes contestent la suppression de l'ISF (impôt de solidarité sur la fortune).

https://www.lemonde.fr/economie/article/2019/01/20/selon-oxfam-les-26-plus-riches-detiennent-autant-d-argent-que-la-moitie-de-l-humanite_5411755_3234.html

(Source : www.lemonde.fr du 20/01/2019, avec AFP)

[Retour au sommaire](#)

COTISATIONS SECURITE SOCIALE

● 400 généralistes salariés ou mixtes dans les déserts : premiers recrutements d'ici à fin mars

Le 18/01/19, la **DGOS** (direction générale de l'offre de soins) a annoncé que, dans le cadre du plan « Ma santé 2022 », 400 postes de généralistes à exercice partagé ville/hôpital ou salariés en zone sous-dense allaient être créés. Date d'effet : dès février avec application immédiate. Les premières embauches auront lieu « à la fin du premier trimestre ». Il y aura **deux options : 01)**- Un service assuré par le médecin se partageant entre 50 % du temps payé à l'hôpital et 50 % du temps payé par une structure ambulatoire. **La DGOS** : « C'est un statut souple et confortable offert aux jeunes médecins. En ville, les cabinets libéraux, les maisons et les centres de santé installés en zone sous-dense pourront profiter de ces postes ». **02)**- Des postes de généralistes 100 % salariés par un hôpital ou un centre de santé. Leur travail : médecine générale ambulatoire avec suivi de la patientèle, accès à des soins non programmés, etc. Le niveau de rémunération pour ces 400 postes n'est pas connu à l'heure où est rédigé cet article. Mais, d'après la DGOS, il s'agit d'offrir un statut attractif. **Le Quotidien du Médecin** cite en exemple le département de Saône-et-Loire, qui a embauché plusieurs médecins généralistes dans son centre de santé multi-site ; à temps plein, ces médecins perçoivent de 4 000 à 6 000 euros net par mois. Et **la DGOS** de conclure que le chiffre de 400 emplois n'est pas définitif : « Si les médecins se bousculent au portillon, nous pourrions faire un effort ».

https://www.lequotidiendumedecin.fr/actualites/article/2019/01/18/400-generalistes-salaries-ou-mixtes-dans-les-deserts-premiers-recrutements-dici-fin-mars_865052?xtor=EPR-1-%5BNL_derniere_heure%5D-20190118&utm_campaign=NL_derniereheure&utm_source=qdm&utm_content=20190118&utm_medium=newsletter#

(Source : www.lequotidiendumedecin.fr du 18/01/2019, Anne Bayle-Iniguez)

● Les étudiants et les Français sans mutuelle de plus en plus nombreux

D'après le baromètre du cabinet **Epsy** pour la fédération nationale indépendante des mutuelles (**Fnim**), il n'y aurait que 66 % des 18-24 ans qui seraient couverts par une assurance santé complémentaire en 2018 (contre 75 % en 2017, 79 % en 2016). Sont particulièrement touchés les étudiants, dont le pourcentage est descendu de 85 % en 2017 à 69 % en 2018. La raison : peut-être parce que les nouveaux étudiants sont automatiquement inscrits à la Sécurité sociale. Avant ils devaient d'abord adhérer à une mutuelle étudiante pour bénéficier de la couverture de base de l'assurance-maladie. Ce n'est plus le cas maintenant. Une autre raison avancée par la Fnim est double : d'une part, on pourrait trouver-là la conséquence de difficultés économiques et, d'autre part, cela pourrait être l'expression d'une défiance envers la protection sociale collective. Concernant les Français en général, les ménages les plus pauvres sont de moins en moins nombreux à avoir une complémentaire santé (80 % en 2018, contre 84 % en 2017). 10 % des Français dans cette situation et toutes tranches d'âges confondues (depuis 2013, le taux se situait entre 6 % et 8 %), interrogés dans le cadre de l'enquête ont déclaré ne pas avoir de mutuelle. **La Fnim** : « Une tendance qui s'aggrave. [Le résultat de l'enquête réalisée fin 2018] nous éloigne des niveaux généralement admis, notamment par les pouvoirs publics ».

<https://www.vivamagazine.fr/les-etudiants-et-les-francais-sans-mutuelles-de-plus-en-plus-nombreux-174004>

(Source : www.vivamagazine.fr du 09/01/2019, Anne-Marie Thomazeau)

[Retour au sommaire](#)

FISCALITE

● Bruno Le Maire annonce un projet de loi pour taxer les GAFAs en février

Le 20/01/19, **Bruno Le Maire**, ministre de l'Economie, a déclaré dans le JDD qu'un projet de loi spécifique pour taxer les GAFAs (géants de l'Internet proposant des services numériques en France) sera présenté d'ici la fin février en conseil des ministres, avant d'être rapidement soumis au Parlement. Pour être taxées, les entreprises devront avoir un chiffre d'affaires supérieur à 750 millions d'euros au niveau du monde, et de 25 millions d'euros dans l'Hexagone. Sinon, elles ne seront pas imposées. Date applicable de la taxe : le 01/01/19,

avec un taux modulé « en fonction du chiffre d'affaires avec un maximum de 5 % ». Gains attendus : environ 500 millions d'euros. Cette taxe est mise en place en France dans l'attente d'un accord européen. **M. Le Maire** : « Il reste quelques pays hésitants. Nous avons fait une offre de compromis en décembre [2018] avec l'Allemagne et je suis convaincu qu'un accord est maintenant à portée de main d'ici à la fin mars. A quelques mois des élections européennes, nos citoyens ne comprendraient pas que nous renoncions ».

https://www.lemonde.fr/economie/article/2019/01/20/bruno-le-maire-annonce-qu-un-projet-de-loi-pour-taxer-les-gafa-sera-presente-en-fevrier_5411743_3234.html

(Source : www.lemonde.fr du 20/01/2019, avec AFP)

● **Primes en liquide : Claude Guéant définitivement condamné à un an de prison ferme**

Le 16/01/19, la Cour de cassation a validé le jugement de la Cour d'appel de Paris du 23/01/2017, et a définitivement condamné Claude Guéant à deux ans d'emprisonnement, dont un avec sursis. Une amende de 75 000 euros lui a aussi été infligée, ainsi qu'une interdiction de toute fonction publique durant cinq ans. Motif : détournement de fonds publics **Le Monde** note que l'année de prison ferme ne signifie pas nécessairement incarcération car toute peine inférieure à deux ans de prison ferme est aménageable.

https://www.lemonde.fr/police-justice/article/2019/01/16/primes-en-liquide-claude-queant-definitivement-condamne-a-un-an-de-prison-ferme_5410027_1653578.html

(Source : www.lemonde.fr du 16/01/2019)

LA VIE DES ENTREPRISES

● **Nokia veut de nouveau réduire ses effectifs en France**

Le 15/01/19, Nokia a annoncé la suppression de 460 postes en France (un petit moins de 10 % des effectifs hexagonaux). C'est la conséquence de mauvais résultats déclarés en octobre 2018 et du plan d'économie mondial de 700 millions d'euros qui en a résulté. Le but : accélérer « l'exécution de sa stratégie, à renforcer son approche client et à conserver sur le long terme une position dominante ». Dans la mesure du possible, l'entreprise privilégiera les départs volontaires.

[https://www.latribune.fr/technos-medias/telecoms/nokia-veut-de-nouveau-reduire-ses-effectifs-en-france-803910.html#xtor=EPR-2-\[actu-du-jour\]-20190116](https://www.latribune.fr/technos-medias/telecoms/nokia-veut-de-nouveau-reduire-ses-effectifs-en-france-803910.html#xtor=EPR-2-[actu-du-jour]-20190116)

(Source : www.latribune.fr du 16/01/2019, Pierre Manière)

● **Renault : l'Etat demande la désignation d'un successeur à Carlos Ghosn**

Le 16/01/19, Bruno Le Maire, ministre de l'Economie, a demandé qu'un conseil d'administration de Renault soit convoqué dans les prochains jours. Motif : désigner un successeur à Carlos Ghosn, toujours en prison au Japon pour entre autres abus de confiance. Et qui a vu sa demande de libération sous caution rejetée par la justice nipponne.

[https://www.nouvelobs.com/economie/20190116.OBS8651/renault-l-etat-demande-la-designation-d-un-successeur-a-carlos-ghosn.html#xtor=EPR-1-\[ObsActu8h\]-20190117](https://www.nouvelobs.com/economie/20190116.OBS8651/renault-l-etat-demande-la-designation-d-un-successeur-a-carlos-ghosn.html#xtor=EPR-1-[ObsActu8h]-20190117)

(Source : www.nouvelobs.com du 17/01/2019, avec AFP)

● **Le gouvernement injecte 2 milliards de plus dans le Rafale**

Le 14/01/19, **Florence Parly**, ministre des Armées, a déclaré que le gouvernement allait débloquer 2 milliards d'euros afin de permettre au Rafale de rester au meilleur niveau. Pour cela, l'avionneur Dassault doit développer le standard « F4 ». **Mme Parly** : « Ce standard F4 est un saut technologique, un saut industriel et un saut stratégique. [...] Au total, ce sont 2.500 à 5.000 emplois directs et indirects, qui vivront grâce au standard F4 ». Avant de conclure que le marché français ne suffira pas. De nouveaux contrats devront donc être trouvés à l'étranger à partir de 2025.

<https://www.lesechos.fr/industrie-services/air-defense/0600511508211-le-gouvernement-injecte-2-milliards-de-plus-dans-le-rafale-2236146.php?xtor=EPR-130&ope=eyJndWkiYjoiYWJvbm5lXzE5OTA5MTYifQ%253D%253D>

Source : www.lesechos.fr du 14/01/2019, Anne Bauer)

[Retour au sommaire](#)

● **Renault double PSA avec des ventes plus équilibrées dans le monde**

En 2018, **Renault** a battu PSA niveau ventes. Le groupe, malgré l'affaire Ghosn, a vendu 3,884 millions de véhicules (+ 3,2 %). C'est sa sixième année consécutive de hausse (en incluant Dacia, Avtovaz et Renault Samsung Motors). De son côté, **PSA** a vendu 3,878 millions de véhicules (+ 6,8 %), principalement grâce à l'absorption d'Opel et Vauxhall (sans ces deux marques, les ventes auraient baissé de 12 %).

[https://www.challenges.fr/automobile/actu-auto/renault-double-psa-avec-des-ventes-plus-equilibrees_637382#xtor=EPR-2-\[ChaActu18h\]-20190118](https://www.challenges.fr/automobile/actu-auto/renault-double-psa-avec-des-ventes-plus-equilibrees_637382#xtor=EPR-2-[ChaActu18h]-20190118)

(Source : www.challenges.fr du 18/01/2019, Alain-Gabriel Verdevoye)

[Retour au sommaire](#)

Le.Crible, la lettre d'information hebdomadaire de l'Urssaf Ile-de-France. En ligne tous les mardis
Directeur de publication : Didier Malric
Rédacteur en chef : Eric Tessier
Contact : eric.tessier@urssaf.fr

Si vous ne désirez plus recevoir cette newsletter, merci d'envoyer un mail à l'adresse suivante : eric.tessier@urssaf.fr

A l'inverse, si vous n'êtes pas abonné(e) et désirez l'être, merci d'envoyer un mail à la même adresse : eric.tessier@urssaf.fr

Si vous êtes abonné(e) et changez d'adresse électronique, et si vous souhaitez rester abonné(e), merci d'envoyer votre nouvelle adresse électronique à la même adresse : eric.tessier@urssaf.fr